



(VAUCLUSE)

## ARRÊTÉ

Arrêté n° 013111

### LE MAIRE DE LA COMMUNE D'APT

Délégation de signature à Monsieur Jean AILLAUD, Premier Adjoint au Maire, pour conclure et signer tout actes nécessaires en application de la délibération n° 002879 du 12 juillet 2022 relative à la fin du crédit-bail Imprimerie Nouvelle

Vu la délibération n° 002879 du 12 juillet 2022 portant sur les points détaillés ci-après :

Affiché le :

Publié le 12 janvier 2023

- Levée d'option du crédit-bail établi par Monsieur Patrice COUMES et régularisation de la vente du bien objet portant sur un ensemble immobilier situé à APT (Vaucluse) lieudit « Boulevard Maréchal Joffre »
- Régularisation d'un second crédit-bail objet de la délibération n° 715 du 28 août 2008 correspondant aux parties détachées de la parcelle cadastrée section AX n° 252 - nouvellement cadastrées AX 372 et AX 374.
- Levée d'option par anticipation du second crédit-bail susvisé au profit de Monsieur Patrice COUMES.

- Acceptation de la levée d'option anticipée effectuée par Monsieur Patrice COUMES à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, moyennant le paiement des loyers restant dus jusqu'au 30 avril 2024 et une vente de l'ensemble immobilier.
- Cession au profit de Monsieur COUMES du terrain située sur la commune d'APT cadastré section AX n°55 et parties détachées de la parcelle AX n°252 - nouvellement cadastrées AX 372 et AX 374 pour un total arrondi à total arrondi de 13 000 €.

## ARRÊTE

### ARTICLE 1<sup>er</sup> :

Délégation de signature est accordée à Monsieur Jean AILLAUD, Premier Adjoint au Maire, aux fins de conclure et de signer tout actes en application de la délibération n° 002879 du 12 juillet 2022 et portant notamment sur :

- La signature de l'acte constatant la levée d'option établi par M Patrice COUMES conformément à l'acte de crédit-bail reçu par Me Pascale PRUVOT, notaire à APT le 7 juin 2001 avant le terme dudit crédit-bail.
- La régulariser le second crédit-bail au profit de M Patrice COUMES objet de la délibération n°715 du 28 août 2008 et objets d'échange de courriers entre la commune d'APT et M Patrice COUMES portant sur un ensemble immobilier situé à APT cadastré section AX n° 372 et AX 374.
- La signature de l'acte de levée d'option du second crédit-bail par anticipation au profit de M Patrice COUMES portant sur un ensemble immobilier situé à APT cadastré section AX n° 372 et AX 374.
- Les actes de cessions des parcelles cadastrées section AX n°55, AX 372 et AX 374.

Fait à APT, le mercredi 11 janvier 2023

Madame le Maire  
Véronique ARNAUD-DELOY

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20230111-013111-A1  
Date de télétransmission : 11/01/2023  
Date de réception préfecture : 11/01/2023